

Parc d'activités de Cadréan

Plan d'actions 2023 - 2024

GESTION ET ANIMATION DU PARC D'ACTIVITÉS

Des services de Saint-Nazaire agglo opérés par la Sonadev

saint-nazaire
agglo

sonadev
le sens du territoire



Le management de parcs d'activités par la Sonadev

Au-delà de l'**aménagement** des parcs d'activités et du **développement** d'une offre en immobilier d'entreprise, la Sonadev s'est vue confiée en 2022 par Saint-Nazaire Agglomération une **mission élargie de gestion et d'animation de parcs d'activités**. L'objectif ? Faire converger les acteurs, usagers et entreprises, vers l'intérêt général dans un objectif d'amélioration continue des parcs d'activités.

Les principales missions de la Sonadev :

- Connaissance fine des entreprises et des parcs (gestion de données et signalétique).
- Interface pour l'échange, le dialogue avec les acteurs et parties prenantes (gestion des demandes quotidiennes).
- Communication et partage d'informations (newsletters, réunions...).
- Animation de proximité.

Le plan d'actions détaillé dont vous allez prendre connaissance est le résultat d'un travail s'attachant à identifier les attentes et les besoins (diagnostic terrain, enquête, entretien) des acteurs concernés (entreprises, services, élus...). Sur la base de ces éléments, il s'agit ensuite de **définir les enjeux de demain et mener des actions structurantes** visant notamment à résoudre les problématiques des entreprises du parc d'activités. Mis en œuvre depuis l'été 2023, ce plan fera l'objet d'un premier bilan à l'été 2024 avant que nos équipes initient un nouveau cycle de plans d'actions pour un prochain bilan en décembre 2025.

Saint-Nazaire Agglomération, par la mission confiée à la Sonadev, illustre son engagement en faveur du développement et des acteurs économiques du territoire.

15 parcs d'activités dont 1 zone commerciale et 1 000 entreprises réparties sur 10 communes bénéficient de l'accompagnement de nos équipes.

2023 en faits et chiffres

- Réalisation et diffusion aux **1 000 entreprises** d'une cartographie détaillée de chaque parc (plan avec liste des entreprises).
- **150 demandes** émanant des entreprises suivies et traitées.
- Diffusion régulière de **newsletters dédiées à chaque parc** mais aussi des publications plus ponctuelles selon l'actualité. Sur l'année, ça représente une centaine d'envois.
- **40 rencontres** organisées avec les entreprises et les associations de chefs d'entreprise pour les informer sur l'actualité de leur parc et plus globalement présenter nos missions et l'ambition, les dispositifs de Saint-Nazaire Agglomération pour soutenir le développement économique du territoire.
- **66 rencontres individuelles** avec des dirigeants d'entreprise pour aborder des problématiques comme la mobilité, le stationnement, la sécurité ou encore les projets de développement.
- **14 programmes d'actions** validés et en cours de réalisation, totalisant pas moins de 390 actions à mettre en œuvre avec tous les acteurs concernés (Saint-Nazaire Agglomération, communes, associations d'entreprises, conseil départemental de la Loire-Atlantique, CCI Nantes St-Nazaire).



Faire connaître la mission de management de parc

- Présenter et rappeler régulièrement les missions du management de parc (réunions, mails, newsletters, site internet...).

Accueillir de nouvelles entreprises et promouvoir le Parc

- Organiser un petit-déjeuner thématique sur l'aménagement du parc.
- Mettre en place un temps fédérateur sur le parc.

Accompagner l'ACE (association Cadréan entreprises)

- Accompagner l'association pour se structurer : CA, groupes de travail, méthodologie, ...
- Etre un relai d'information sur les projets et actualités du parc par la diffusion d'une newsletter et d'emails.



Proposer davantage de lieux de restauration

- Etudier l'intérêt d'une offre de restauration type foodtruck/distributeur.
- Proposer un rétro-planning aux entreprises.

Améliorer l'accès au haut débit

- Prendre contact avec l'entreprise gérant l'installation de la fibre.

Améliorer les services de la gare de Montoir de Bretagne

- Entrer en relation avec la SNCF, en lien avec le service mobilité de Saint-Nazaire agglomération, pour demander une fréquence plus soutenue. Proposition avant 2030 comme c'est prévu actuellement.
- Etudier la possibilité de proposer des solutions de mobilité douce permettant d'aller de la gare à son point de destination.

Proposer un lieu de rencontres, point névralgique du parc d'activités de Cadréan

- Etudier la faisabilité de construire un lieu regroupant des espaces de travail, salles de réunion, location de bureaux, restaurants, crèche, salle de sport, ...



Améliorer les infrastructures pour les déplacements en vélo

- Créer des pistes cyclables.

Améliorer la fréquence et la desserte de transports héliYce+

- Etudier la faisabilité de nouvelles fréquences.

Désengorger les accès du parc d'activités

- Etudier la possibilité de construire un parking mutualisé entre entreprises.

Proposer de nouveaux passages piétons

- Créer de nouveaux passages piétons devant Airbus et Epan.



Communiquer et améliorer les services de la STRAN

- Communiquer sur les lignes et arrêts de bus par les newsletters/emails spécifiques avec téléchargement des plans.
- Relayer l'enquête de Saint-Nazaire Agglomération auprès des entreprises afin d'obtenir le maximum de données.

Favoriser le covoiturage

- Organiser une réunion d'information thématique.

Paysage et cadre de vie



Verdir le parc

- Organiser une réunion pour étudier la faisabilité de verdir le parc et de créer des espaces boisés sur Providence, Icare 2 et le reste du parc.

Entretien des bassins de rétention ou réserves SDSI (Service départemental d'incendie et de secours)

- Faire un état des lieux de ces bassins et définir le rythme de l'entretien annuel.

Milieux naturels



Prendre en compte les milieux naturels dans le développement du parc

- Faire un état des lieux de ces milieux naturels et définir le rythme de l'entretien annuel.

Eaux superficielles, souterraines et potables



Vérifier la connaissance des poteaux incendie et leur état par les pompiers

- Assurer l'entretien par Saint Nazaire Agglomération et l'accessibilité aux ouvrages par le SDIS.

Éviter les dégâts des eaux des entreprises en cas de fortes pluies

- Faire un état des lieux des entreprises concernées.

Socio-démographie et économie



Informar sur le recrutement dans les secteurs en tension

- Tenir une réunion d'information avec le service Emploi insertion innovation sociale de Saint-Nazaire Agglomération.



Encourager au tri mutualisé des déchets

- Prévoir une intervention auprès des entreprises du service gestion des déchets de Saint-Nazaire Agglomération (fonctionnement, organisation collecte, types de collecte...).
- Réfléchir collectivement à la mutualisation de collectes spécifiques (papier de l'espoir, matières spécifiques...).

Diminuer le nombre de dépôts sauvages

- Recenser les secteurs de dépôts sauvages.
- S'assurer de l'évacuation des dépôts sauvages et de la recherche du responsable.

Transition écologique



Participer à la diminution des consommations énergétiques et à la promotion des énergies renouvelables

- Communiquer sur Alisée, Atlansun, Orace.

Vous avez des idées et des suggestions pour améliorer la vie des entreprises et des salariés sur nos parcs d'activités :

[Sonadev.fr](http://sonadev.fr)



Votre manager de parc

Simon Perlemoine

Manager de parcs d'activités

Tel : 02 40 22 96 90

Email : parcs.activites@sonadev.fr

 **LA SONADEV**

10, esplanade Anna Marly

CS 60009

44601 Saint-Nazaire Cedex

   sonadev.fr

sonadev
le sens du territoire

**/saint-
nazaire
agglo**